Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 18 juin 2019



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Avant d'aborder les questions relevant de la carte scolaire du premier degré, la délégation FSU exprime ici son soutien à l'ensemble des collègues enseignants, entrés en grève de la surveillance des examens depuis hier, lundi 17 juin, à l'appel notamment de plusieurs syndicats de la FSU, de la CGT et de Solidaires. Ce mouvement de grève exceptionnel est pour nous la conséquence de la méthode et du projet global de Jean-Michel Blanquer pour l'Ecole. La réforme du baccalauréat présentée comme permettant une "plus grande écoute des aspirations des lycéens" et la réforme de la voie professionnelle censée en faire "une nouvelle voie d'excellence" font de moins en moins illusion. Pour la FSU, ces réformes, comme la loi "Pour une école de la confiance" mettent en place le contraire de ce qu'en dit notre ministre.

Concernant la carte scolaire du premier degré dans le Doubs à la rentrée 2019, permettez-nous, monsieur l'Inspecteur d'Académie, un bref regard sur le passé. Depuis 2012, le slogan "Priorité au primaire" est affiché dans la presse et proclamé par les plus hauts responsables de l'Etat français. Aujourd'hui, au moment où la carte scolaire du Doubs est soumise au CTSD, alors que deux Présidents de la République, trois premiers ministres et quatre ministres de l'Education Nationale se sont succédé et ont toutes et tous utilisé le slogan de la priorité au primaire, voilà comment cette priorité se matérialise :

A la rentrée 2019, le nombre d'élèves accueillis connaîtra une baisse de 0,2 élève par classe, soit environ 1 élève en moins dans une école de 5 classes.

Le département du Doubs, comme la France, continuera d'imposer à ses élèves des classes dont la taille est supérieure à la taille moyenne dans les autres pays de l'Union Européenne (22,60 dans le Doubs contre 19,9 dans l'UE - rapport de l'OCDE).

Vous proposez, monsieur l'Inspecteur d'académie, 59 fermetures de classes pour seulement 54,5 ouvertures, la priorité annoncée restera donc imperceptible dans la majorité des classes de notre département. Pire : des écoles vont voir leur situation se dégrader....

Finalement, ce sont presque 500 classes qui travailleront avec plus de 25 élèves dans le Doubs l'année prochaine. Comment se satisfaire d'une telle situation ?

Pour la délégation FSU, aucune amélioration dans une école ne doit se faire au détriment d'une autre école. Le dédoublement des classes en éducation prioritaire nécessitera 7 postes cette année. Cette mesure en aura nécessité plus de 70 depuis son entrée en vigueur en septembre 2017. Revendication prioritaire de la FSU depuis plusieurs années, la baisse des effectifs est accueillie favorablement partout où elle est mise en place. Nous souhaitons que les moyens mis à disposition des écoles soient répartis de façon autonome par les conseils de maîtres, instance légitime pour effectuer ces choix.

Vous répartissez 14 postes de remplaçants dans 13 circonscriptions alors que vous affichez 20,92 créations de postes... Pourquoi ce choix ? Depuis plusieurs années, nous savons qu'il manque plus de 20 postes pour assurer le remplacement des enseignants malades et leur participation aux actions de formation. (exemple : début avril 2019 : 247 jours de classes non remplacés en seulement 8 jours d'école). Ce refus d'ouvrir davantage de postes de remplaçants nous fait craindre la répétition d'une situation vécue de nombreuses fois par le passé. Les postes de remplaçants servent de réserve en cas d'urgence afin de pourvoir les classes sans professeur...

Concernant l'enseignement spécialisé, la FSU s'inquiète du retour en arrière que constituerait ce projet de carte scolaire si les élèves d'ULIS n'étaient plus pris en compte dans les effectifs totaux des écoles. Dans certaines situations, cet "oubli" évite le franchissement du seuil d'ouverture...

Pour nous, il est impossible d'inclure correctement un élève dans une classe qui en compte déjà 27. C'est pourquoi nous vous demandons d'intégrer les effectifs d'ULIS dans ceux de l'école comme cela a été le cas en 2018. Par ailleurs, votre prédécesseur s'était engagé à effectuer une étude de faisabilité de notre revendication d'appliquer des seuils intermédiaires aux écoles accueillant une ULIS. Cette étude a-t-elle été effectuée ?

Concernant les actions 4 et 6, vous proposez la création de 10 postes pour le pilotage et la formation des enseignants. La FSU salue la création de 2,5 postes d'Assistants de Prévention, chargés du suivi des enseignants faisant face à des situations relevant de la santé et de la sécurité dans leurs conditions de travail.

Les autres créations concernent notamment l'accompagnement du plan Villani-Torossian. La FSU sera extrêmement vigilante à ce que ces postes servent effectivement la formation des enseignants et ne soient pas réduits à l'imposition de "bonnes pratiques" si souvent évoquées par Jean-Michel Blanquer. Les évaluations nationales standardisées qu'il a souhaité imposer ont montré leurs faiblesses. Elles sont critiquées par une grande partie des collègues et de la communauté scientifique de l'enseignement. Pour la FSU, il n'existe pas de recette magique! Enseigner c'est concevoir et s'adapter sans cesse aux élèves qui sont face à nous, à leur diversité.

Enfin, conformément à l'engagement de votre prédécesseur, nous souhaitons disposer des prévisions d'effectifs de l'ensemble des écoles du Doubs et non uniquement de celles concernées par une mesure décidée en mars ou lors du CTSD de ce jour . Comment garantir aux collègues que nous représentons ici que la situation de chacune des écoles du département a pu bénéficier d'un traitement équitable et d'une décision juste s'il ne nous est pas permis d'accéder à toutes les données nécessaires à nos vérifications ?